



République Française

CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE TOULON

Hotel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 83 056 TOULON

Caisse des Ecoles

Tél. 04 94 36 82 62

mpsavoaca@mairie-toulon.fr

Procès - verbal de la réunion du 25 Juin 2024

Les membres du Comité, réunis le 25 juin 2024, ont été convoqués le 10 juin 2024.

LISTE DES MEMBRES	PRESENTS	ABSENTS	EXCUSES
<u>ELUS</u> Mme MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles Mme MONDONE, Vice -Présidente de la Caisse des Ecoles M.CAZAUX, Adjoint délégué à la Vie Scolaire- Réussite Educative-Restaurarion scolaire	X X		X
<u>SOCIETAIRES</u> Mme OUALI Sabrina M.BOUDIS Mounir M.MALAUSSSE Alexandre	X X	X	
<u>INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE</u> M.NOBLE, représenté par Mme DEHAIES Mme DESMAREST, représentée par M. VIAL Mme VOGIN, représentée par Mme BENHAIM M. LEBLANC IEN ASH Mme BEKHIRA IENA	X X	X X X	
<u>REPRESENTANT DE LA PREFECTURE</u> Mme SADOUL	X		

Publié le : 09 OCT. 2024

Madame MONDONE, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence ; elle ouvre la séance à 17h15.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Les 4 points de l'ordre du jour peuvent être examinés et mis à approbation :

1. Approbation du Procès-Verbal du Comité de la Caisse des Ecoles du 30 mai 2024

La version du Procès-Verbal envoyée par mail aux participants retrace fidèlement les propos recueillis lors de la séance du Comité du 30 mai 2024. Les membres présents n'ont aucune remarque sur ce dernier.

Vote favorable : 7

Vote défavorable : 0

Abstention : 0

2. Vote du Compte Administratif en concordance avec le Compte de Gestion du Comptable.

Madame MONDONE passe la parole à M. SANTINI afin que ce dernier expose les résultats 2023.

Après examen des réalisations de l'exercice, mandats et titres, le Compte Administratif 2023 ci-annexé se présente de la façon suivante :

		Section de fonctionnement	Section d'investissement
Réalisations	Recettes	805 002,40	35 605, 25
= Résultats	Dépenses	929 386,56	44 114, 62
de l'exercice	Résultat	-124 384,16	- 8 509,37

Le résultat de clôture 2023 se présente comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2023	- 124 384,16	- 8 509, 37
Résultat antérieur reporté	172 017,58	335 179,73
Résultat de clôture 2023	47 633,42	326 670,36

Excédent de fonctionnement : 47 633,42 €

Excédent d'Investissement : 326 670,36 €

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2023 et adoption du budget supplémentaire 2024

Il est proposé d'affecter ce résultat au Budget supplémentaire 2024 aux sections de fonctionnement et d'investissement selon la répartition suivante :

Section de fonctionnement - Recettes - compte 002 :	+ 47 633 ,42 €
Section d'investissement - Recettes - compte 001 :	+ 326 670 ,36 €
Reports d'investissement en dépenses 2022 :	0, 00 €

Publié le : 09 OCT. 2024

Affectations des sommes en recettes de fonctionnement

Imputation	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP+BS 2024
002	Solde d'excédent reporté		47 633 ,42	47 633,42
70 70688	Cotisations sociétaires	500 ,00		500,00
74 74718	Participation Etat	420 000,00		420 000,00
74 74741	Subvention de la commune	238 000,00	160 000,00	398 000,00
	Total	658 500,00	207 633,42	866 133,42

Affectations des sommes en dépenses de fonctionnement

Imputation	Libellé	BP 2024	BS 2024	BP+BS 2024
011 60628	Autres fournitures non stockées	0,00	15 000,00	15 000,00
011 60632	Fournitures de petit équipement		15 000,00	15 000 ,00
011 6064	Fournitures administratives	0,00	12 330,42	12 330,42
011 6067	LIVRES ET MANUELS SCOLAIRES	63 750,00	26 250,00	90 000,00
011 6067	Fournitures de tests psychologiques	6 797,00	3 103,00	9 900,00
011 6067	LIVRES D'ENSEIGNEMENT	25 000,00	50 000,00	75 000,00
011 6068	Autres matières et fournitures (Jouets + jeux pédagogiques et matériels d'aide à l'apprentissage)	50 000,00	20 000,00	70 000,00
011 61351	Locations photocopieurs	50 000,00	20 000,00	70 000,00
011 6161	Prime d'assurance	750,00	0,00	750,00
011 6182	Livres Jeunesse (jusqu'au 14/06/2024)	3 000,00		3 000,00
011 6182	Livres de Noel Elémentaires	14 750,00	22 250,00	37 000,00
011 6182	Livres de Noel Maternelles	6 000,00	20 000,00	26 000,00
011 6188	Annonces et insertion	1 600,00	0.00	1 600,00
011 6188	CFA GIAPATS (PRE)	1 000,00		1 000,00
011 6251	Déplacements, missions, réceptions	4 400,00	2 600,00	7 000,00
	Total chapitre 011	227 047,00	206 533.42	433 580,42
012 6331	Versement mobilité	2 000,00		2 000,00
012 6336	Cotisations CNFPT et Centres de Gestion	900,00	100,00	1 000,00
012 64131	Rémunération principale, personnels non titulaires	120 000,00	0,00	120 000,00
012 64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	3 000,00		3 000,00

Publié le : 09 OCT. 2024

012 64138	Primes et autres indemnités	20 000,00		20 000,00
012 6417	Rémunération apprenti	10 000,00	1 000,00	11 000,00
012 6451	Cotisations URSSAF	37 000,00	0,00	37 000,00
012 6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 600,00	0,00	6 600,00
012 6454	Cotisations ASSEDIC	6 916,00	0,00	6 916,00
012 6471	Prestations FNAL "Fonds National Aide au Logement	250,00	0,00	250,00
012 6472	Part employeur complémentaire santé	624,00	0,00	624,00
012 6474	Cotisations COS ; œuvres sociales	4 372,00	0,00	4 372,00
	Total chapitre 012	211 662,00	1 100,00	212 762,00
65 65748	Subventions fonctionnement Associations, personnes droit privé	204 990,00		204 990,00
67 673	Titres annulés sur exercice antérieur 2021			
67 673	Titres annulés sur exercice antérieur 2022			
042 6811	Dot. Amrt. Dépenses d'ordre	14 801,00		14 801,00
	Total	658 500,00	207 603,42	866 133,42

Affectations des sommes en recettes d'investissement

Imputation	Libellé	BP 2024	BS 2024		BP+BS 2024
			Report 2023	BS 2024	
10 10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	0,00		5 000,00	5 000,00
040 281831	Amortissement du matériel informatique scolaire	3 644,00			3 644,00
040 281841	Amortissement du matériel de bureau et mobilier scolaire	2 134,00			2 134,00
040 28188	Amortissement d'autres immobilisations	9 023,00			9 023,00
001	Solde d'excédent reporté			326 670,36	326 670,36
	Total	14 801,00	0,00	331 670,36	346 471,36

Publié le : 09 OCT. 2024

Affectations des sommes en dépenses d'investissement

Imputation	Libellé	BP 2024	BS 2024		BP +BS 2024
			Report 2023	BS 2024	
21 21831	Matériel de bureau et informatique	2 801,00		42 000,00	44 801,00
21 21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00		160 000,00	170 000,00
21 2188	Autres immobilisations corporelles (matériel audiovisuel, sportif et autres)	2 000,00		129 670,36	126 670,36
	Total	14 801,00		331 670,36	346 471,36
			331 670,36		

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

4. Questions diverses

Mme SADOUL, qui a eu connaissance du compte rendu du Conseil d'Ecole de la maternelle Rodeilhac, informe le Comité que cette dernière ne dispose pas d'abri vélos.

Mme BENHAIM souhaite savoir où en est le marché de réparation de vélos, car actuellement ce sont les parents de son école qui les réparent. Elle précise que le parc de vélos de l'élémentaire Pont de Suve est vétuste, il aurait besoin d'être renouvelé.

Mme SADOUL demande à Mme MONDONE, si un ou deux agents municipaux ne pourraient-ils pas réparer les vélos présents dans les écoles sur la base du volontariat ?

Mme MONDONE répond par la négative.

M.CAZAUX souhaiterait qu'avec le matelas disponible en investissement ; nous puissions commander des racks à vélos. Cette demande a été évoquée lors de certains conseils d'écoles.

A ce jour, les vélos comme les racks peuvent être commandés sur le budget de la Ville car les marchés en vigueur ont été passés avec cette dernière et non avec la Caisse des Ecoles.

M.CAZAUX propose également de commander des récupérateurs d'eau de pluie pour les écoles disposant d'un potager et qui le souhaitent avec le matelas disponible en investissement.

Mme LEANDRI Directrice Education-Jeunesse enverra un mail aux écoles dans ce sens afin de recenser leur besoin pour ensuite monter un marché à la Caisse des Ecoles.

Les équipes de la Direction des Bâtiments se chargeront de les fixer sur le bâti des écoles.

La séance est levée à 18 h 00.

Valérie MONDONE
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles

Publié le : 09 OCT. 2024